

## **AÉCSBUM - Procès-verbal de la réunion du CA du 20 octobre 2005**

### **0. Ouverture**

Début : 13h35

Présents : Karine Boulay, Mathieu Coinçon, Luc Furic, Nicolas Lahaie, Mathieu St-Louis, Véronique Trépanier et Jordan Volpato.

Absents : Xavier Mascle.

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Luc suggère d'ajouter un point « Invité » et que ce soit le point 3 de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité après modifications.

### **2. Lecture et adoption du PV du 6 octobre 2005**

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **3. Invité**

L'invité est Nicolas Fournier, représentant de FTQ et de l'Alliance de la fonction publique.

Il mentionne que les salaires des auxiliaires d'enseignement et de recherche et autres étudiants salariés n'a pas été renégocié depuis 2001, qu'ils n'ont pas de congés sociaux, qu'ils n'ont pas accès à des assurances, et que leurs heures supplémentaires ne sont pas payées et c'est pourquoi certains étudiants salariés pourraient souhaiter la création d'un syndicat.

Il est conscient que les étudiants sont très sollicités par les représentants des syndicats et il veut nous demander comment ils peuvent faire campagne sans que ça passe pour du harcèlement.

Déroulement de la création d'un syndicat : Entre 33% et 50% des étudiants salariés doivent se procurer une carte d'adhésion au syndicat. Ensuite une requête est déposée au commissaire du travail. Si moins de 50% des étudiants salariés se sont procurés une carte, un vote doit avoir lieu parmi l'ensemble des étudiants salariés pour demander si ceux-ci veulent être représentés par le syndicat. Si 50% des étudiants salariés se sont procurés une carte, le vote est évité. Puis, le processus de négociation est enclenché où un négociateur travaille avec un comité d'étudiants pour la création de la convention collective.

Il nous mentionne qu'un seul syndicat peut représenter l'ensemble des étudiants, mais qu'il est possible de changer de syndicat à une certaine date avant la fin de la convention collective. De plus, tous les étudiants salariés seraient représentés par ce syndicat.

Personnes cibles : ce sont les étudiants qui ont un contrat avec l'UdeM. Si l'étudiant a une bourse d'un organisme, il n'est pas ciblé, cependant, si la bourse provient des fonds du chercheur, elle transite par l'université, alors ça pourrait être débattu à savoir si ces étudiants sont ciblés ou non. Mais, en même temps, ce n'est pas vraiment dans l'intérêt des étudiants que les bourses passent pour des salaires.

La cotisation de base est de 0.89%, mais il y a possibilité de l'augmenter en assemblée générale.

Coordonnées : [fournin@psac.com](mailto:fournin@psac.com)

À la suite du départ de Nicolas, il est mentionné qu'on devrait envoyer un courriel aux étudiants pour leur dire qu'on connaît plus d'informations à propos de la syndicalisation, mais en fin de compte, il est décidé qu'aucun courriel ne sera envoyé, afin de ne pas paraître pro-syndicalisation.

#### **4. Affaires décollantes**

Réception d'un « dernier avis » pour le renouvellement des gens du CA auprès du service d'aide communautaire et humanitaire... où est passé le « premier avis »?

Les cotisations ont été reçues, Karine pourra aller les chercher.

Local de l'association : Jordan et Nicolas ont rencontré Anne-Isabelle Cojocar, l'adjointe administrative du vice-doyen à la Faculté de Médecine. Elle leur a montré une remise avec des tablettes qui est mise à notre disposition, au M-535. Les archives pourront être mises à cet endroit. Aussi, il y a là un autre local sous la juridiction du département et nous pourrions faire nos réunions là. Mais, selon la loi, ils devraient nous le donner à nous et si quelqu'un veut faire une réunion à cet endroit ils devraient nous le demander. Ce local pourrait être partagé avec bioinfo, et des cours pourraient être donnés dans les locaux autour.

Donc, Jordan enverra un courriel à Léa Brakier-Gingras pour demander si on peut avoir le contrôle du local.

Sinon, il y aurait peut-être une disponibilité de locaux au S-3, anciens locaux de la Faculté de Pharmacie.

#### **5. Trésorerie**

Karine mentionne qu'elle attendait les cotisations pour faire le budget.

Pour le changement de signataires, il faut prendre rendez-vous, mais on a besoin du PV de l'AG d'abord, pour prouver l'élection des signataires.

Nicolas a une facture de 1835,10\$ pour le hockey : 30 billets dans les gris pour le match du 15 novembre et 30 billets dans la zone Molson Ex pour le match du 7 février. Il demande aussi d'ajouter 4,50\$ pour les frais du chèque visé, puisqu'il a payé cette facture de sa poche. Il faudrait attendre l'argent des cotisations pour le rembourser. Nicolas dit que ça ne lui dérange pas.

## **6. Externe**

Mathieu C. mentionne qu'il doit afficher la pétition pour les transferts fédéraux.

Réunion du CES : Il y a eu le rapport d'évaluation de la FES, il y a comme idée de décentraliser la FES, de la démanteler.

La FAÉCUM voudrait avoir des informations sur la propriété intellectuelle... L'UdeM ne veut pas donner ces informations à la FAÉCUM et aux étudiants. Alors cette dernière demande que les assos fassent de la publicité pour que les étudiants aillent voir l'ombudsman pour demander des informations, afin que l'ombudsman se tienne et demande à l'université de donner les informations aux étudiants.

Question : Est-ce que c'est un problème réel?

En tout cas, on n'est pas vraiment d'accord pour demander aux étudiants de faire ça.

Réunion du CASP : discussion sur la stratégie d'action jeunesse. Il n'y a pas beaucoup de manifestations à ce sujet.

Discussion sur les transferts fédéraux en éducation : un plan d'action est en train d'être établi pour l'automne-hiver.

Débat entre Pierre Bourque et Gérald Tremblay: pas de promesses de ni l'un ni l'autre. Tarif réduit pour les étudiants de plus de 25 ans : ils n'ont pas l'air très enthousiastes.

Demain 21 octobre à 11h45: Rencontre avec Richard Bergeron, le chef de Projet Montréal.

## **7. Interne**

Maîtrise professionnelle : Luc a parlé au Grand Manitou. Il a trouvé bizarre qu'une bourse de recherche du CRSNG ait été accordée à un étudiant de la maîtrise professionnelle. Mais, sinon, il a mentionné qu'il n'y avait pas d'argent pour les payer, mais ils peuvent faire une demande de bourse de la FES au même titre que les autres étudiants. Aussi, après vérification, il a été confirmé qu'il n'est pas inscrit sur le pamphlet que les étudiants de ce programme sont payés.

## **8. Vie étudiante**

Opéra : ça chie! Les billets sont déjà tous vendus. Il sera possible d'y aller au mois de mars, mais les billets ne seront pas en vente avant le 9 décembre.

Hockey : 30 billets pour 15 novembre et 30 billets pour 7 février ont été achetés et en plus, 11 billets à 20\$ seront achetés de l'AÉÉBCM. Le prix médian est de 30,69\$ par billet. Donc, on pourrait charger 25\$ pour les membres et 30\$ pour les non-membres. Aussi, il faudrait mettre une limite : 2 billets non-membres maximum pour chaque billet acheté par un membre. Les billets seront en vente dès le lundi 24 octobre et seront vendus par Nicolas.

Party Schwartz : ça coûte 125\$ pour 3 heures pour « louer » le cuisinier. Au total, pour 100 personnes, il en coûterait entre 600\$ et 700\$.

Pour la bière, on pourrait peut-être vérifier avec l'asso de droit pour avoir de la Unibroue.

Meilleure date pour faire le party : 24 novembre.

Est-ce qu'on l'organise avec les étudiants de l'IRIC. Ils ont leurs élections demain, alors à voir...

Trouver une formule : peut-être 5\$ pour sandwich + une bière, peut-être membre 5\$ et non-membre 10\$.

On pourrait peut-être le faire dans l'atrium, à côté de l'IRIC.

Party de Noël : peut-être 15 ou 21 ou 22 décembre. La meilleure date semble le 21 décembre. Il serait bien de le faire au Hall d'honneur, mais il faut demander la permission du département et de la direction des immeubles.

Bio-info : on ne leur demande pas de l'aide pour l'organisation.

Activités culturelles : Il y aura présentation d'Antigone au TMN le 7 décembre, les billets sont 18\$, 31\$ et 35\$.

Il y aura aussi Casse-Noisette (Oui!!) et un concert de l'OSM le 26 février.

Party d'Halloween organisé par les finissants du bacc. : il aura lieu au El-zaz bar le 3 novembre prochain.

## **9. Varia**

Rien à ajouter.

## **10. Levée**

Mathieu C. propose la levée.

Mathieu St-L. seconde la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fin : 15h15

Prochaine réunion : Le jeudi 3 novembre 2005